



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 novembre 2024

NEIGE ET VERGLAS EN ÎLE-DE-FRANCE

Activation du Plan Neige et Verglas en Île-de-France en niveau 2

Compte tenu des chutes de neige annoncées le Jeudi 21 novembre 2024, le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, appelle les usagers de la route à la vigilance et met en place son dispositif d'urgence.

► <u>Situation météorologique</u>

Météo France annonce sur l'Île-de-France un passage en vigilance Orange Neige et Verglas **jeudi 21 novembre de 11 heures à 20 heures**. Des chutes de neige sont prévues et peuvent rendre les conditions de circulation routière difficiles, malgré les mesures de déneigement et de salage des routes systématiquement menées par la Direction des routes d'Île-de-France. Cet épisode météorologique en provenance de l'ouest traversera l'Île-de-France tout au long de l'après-midi avant de s'évacuer vers l'est en soirée.

► <u>Mesures</u>

Le Plan Neige Verglas en Île-de-France [PNVIF] passe en niveau deux, niveau de veille renforcée, à compter du jeudi 21 novembre à 11 heures.

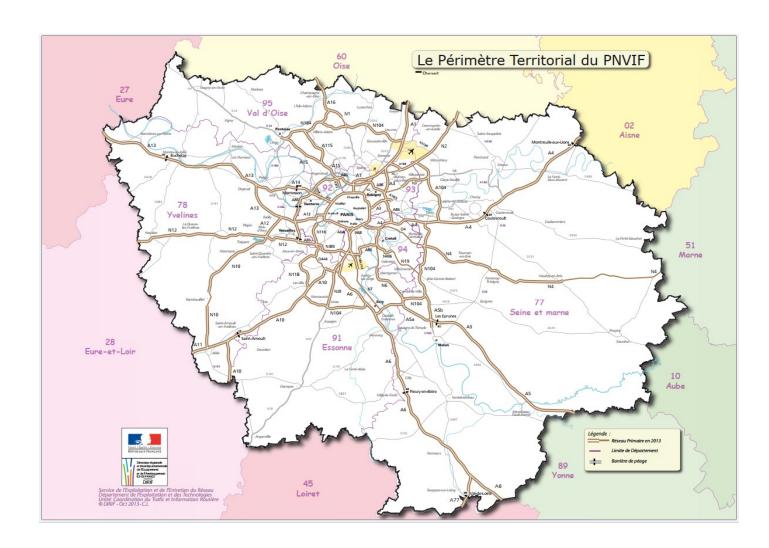
Laurent NUÑEZ, préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, a décidé la mise en œuvre des mesures suivantes applicables à compter de demain jeudi 21 novembre à 11 heures jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques :

- La limitation de vitesse est abaissée de 20km/h.
- Interdiction d'effectuer une manœuvre de dépassement pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes sur les axes structurants d'Île-de-France (carte ci-dessous).

▶ Recommandations

Pour être acteur de votre propre sécurité et de celle de vos proches, informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique, respectez les consignes des autorités et tenez compte des conseils suivants :

- Conseils généraux :
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- **N'utilisez pas pour vous chauffer** des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc.) ou des chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.
- En cas de déplacements :
- Soyez prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- **Prévoyez un équipement minimum** (vêtements chauds, nourriture, eau...) au cas où vous seriez obligé d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.
- Respectez les restrictions de circulation, les déviations mises en place et les consignes données.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- En cas de verglas, soyez attentif à la chaussée.
- Réduisez votre vitesse et respectez les distances de sécurité.
- **Equipez-vous de pneus neige si cela est possible :** une voiture équipée de pneus hivernaux gagne de façon spectaculaire en adhérence.
- Renseignez-vous:
 - **sur les conditions de circulation**: <u>www.bison-fute.gouv.fr</u> [circulation nationale] et <u>www.sytadin.fr</u> [circulation en lle de France].
 - sur les conditions météorologiques : www.meteofrance.com
 - sur les informations et les conseils pratiques de la Préfecture de police via le site Internet www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr et les réseaux sociaux, notamment le compte Twitter @prefpolice.
 - sur les informations et les conseils pratiques dans les médias : stations de radio, notamment France Bleu Paris et radio autoroutière 107.7, chaînes de télévision, notamment France 3 IDF pour la région Île-de-France.



Contact presse Préfecture de Police

Tél: 01 53 71 28 73

Mail: ppcom@interieur.gou v.fr

 $\underline{www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr}$